

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29  
Votants : 28  
Absent : 1

L'an deux mille neuf  
Le 28 septembre  
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mmes Germaine HACALA, Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Mrs Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Pierre TETEVIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, , Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melle Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, Isabelle LE BARS-FAURISSON, M. Renaud LASSALLE, Mme Isabelle ECHEVERRIA, M. Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, M. Dominique MELE, Mme Thérèse HALSOUET.

Pouvoirs :  
Mme M.-Hélène GOYA à M. BERCETCHE  
M. Michel LARRETCHÉ à Mme RAGOZIN  
M. Didier PICOT à M. Pascal MARTIN

Absent :  
M. Beñat ELIZONDO.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

**OBJET : Décisions modificatives – Budget communal - Investissement**

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder aux décisions modificatives suivantes :

**Dépenses d'investissement 272 386.00**

<u>Opération 0200</u>		
Art 2042.70	subvention programme OPAH	136.00
<u>Opération 0700</u>		
Art 205.020	logiciels antivirus et autres travaux informatiques	2 250.00
<u>Opération 1600</u>		
Art 23154 822	travaux de voirie VC 4 SOCOA	270 000.00
Art 2315 822	travaux de voirie	- 8 742.96
Art 2042 822	subvention d'équipement	8 742.96
(participation reconstruction mur de clôture propriété COMET - délibération du 22/06/2009 )		

**Recettes d'investissement 272 386.00**

<u>Opération 0100</u> <u>opération financières</u>		
Art 021 01	virement de la section de fonctionnement	- 25 850.00
Art 16411.01	emprunt	- 64 810.00
<u>Opération 0800</u>		
Art 1328.64	Subvention CAF pour transfert CLSH au CSS	5 600.00
<u>Opération 1000</u>		
Art 1341.412	DGE – reconstruction des tribunes du stade	80 000.00
Art 1323.412	subvention du Conseil Général – travaux tribunes	114 000.00

.../...

**Suite délibération du 28 septembre 2009 : « Décisions modificatives – Budget communal - Investissement »**

Opération 1100		
Art 1323.324	construction nouvel Orgue - subvention Conseil Général (convention patrimoniale 2ème tranche)	70 000.00
Art 1328.324	travaux Eglise – subvention Fondation du Patrimoine	20 000.00
Art 1328 324	travaux Eglise – participation Association les Orgues	25 000.00
Art 1323.324	transfert de l'ancien Orgue - subvention Conseil Général (convention patrimoniale 2ème tranche)	20 000.00
Art 1328 324	transfert de l'ancien Orgue – part. Association les Orgues	17 500.00
Opération 2100		
Art 1328.833	subvention Conseil Général - Amélioration pastorale	10 946.00

Après avis favorable de la Commission des Finances du 16 septembre 2009,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- PREND ACTE des décisions modificatives comme indiqué ci-dessus.

*Votes pour : 24*

*Abstentions : 3*

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi  
en Sous-Préfecture :  
Visé le :  
Publié ou notifié le :